



**LETTER OF PERMISSION / LETTRE DE PERMISSION**

SURNAME / NOM DE FAMILLE		GIVEN NAME(S) / PRÉNOM(S)	
ADDRESS / ADRESSE		STUDENT NO. (L.U.) / N° DU DOSSIER (U.L.)	
		PROGRAM / PROGRAMME	
<b>HOST INSTITUTION / L'INSTITUTION D'ACCUEIL :</b>			
THIS IS TO CERTIFY THAT THE STUDENT NAMED ABOVE IS IN GOOD ACADEMIC STANDING, AND HAS BEEN GRANTED APPROVAL TO REGISTER IN THE COURSE(S) LISTED BELOW FOR THE PURPOSE OF TRANSFERRING CREDIT TO HIS/HER DEGREE PROGRAM.			
NOUS ATTESTONS PAR LES PRÉSENTES QUE L'ÉTUDIANT SUSMENTIONNÉ OU SUSMENTIONNÉE A UN BON DOSSIER SCOLARIE ET A ÉTÉ AUTORISÉ OU AUTORISÉE À S'INSCRIRE AU(X) COURS INDIQUÉ(S) CI-DESSOUS AFIN QUE LES CRÉDITS SOIENT TRANFÉRÉS À SON PROGRAMME EN VUE D'UN GRADE. APPROVED COURSE(S)/COURS APPROUVÉ(S): HOST INSTITUTION COURSE N°.			
<b>APPROVED COURSES(S) / COURS APPROUVÉ(S) :</b>			
HOST INSTITUTION COURSE NO. N° DU COURS, INSTITUTION D'ACCUEIL Credits/crédits	HOST INSTITUTION COURSE TITLE TITRE, INSTITUTION D'ACCUEIL	LAURENTIAN UNIVERSITY EQUIVALENT ÉQUIVALENT, UNIVERSITÉ LAURENTIENNE Credits/crédits	
<b>APPROVED FOR SESSION YEAR / APPROUVÉ POUR SESSION DE L'ANNÉE :</b>		<b>20</b>	<b>20</b>
SEPTEMBER-SEPTEMBRE	JANUARY-JANVIER	MAY-MAI	
<b>COMMENTS / COMMENTAIRES :</b>			
<b>Dean or Vice-Dean name / Nom du Doyen(ne) ou Vice-Doyen(ne) :</b>			
<b>Dean or Vice-Dean signature / Signature du Doyen(ne) ou Vice-Doyen(ne) :</b>			
<b>Date :</b>			
It is the responsibility of the student to ensure that an official transcript is forwarded to the Registrar of Laurentian University immediately upon completion of the course(s) listed above. Students registering in course(s) other than those listed above may not receive transfer of credits. All revisions must be approved by the Dean prior to registration in the course(s). Courses completed on a Letter of Permission will not be used in the calculation of averages for degree purposes.			
Il incombe à l'étudiant ou l'étudiante de faire parvenir un relevé officiel de ses notes au secrétaire général de l'Université Laurentienne dès que les cours susmentionnés sont terminés. Si l'étudiant ou l'étudiante s'inscrit à des cours autres que ceux énumérés ci-dessus, il se peut que les crédits obtenus ne soient pas transférés. Toute modification doit être approuvée par le doyen avant l'inscription au(x) cours. Les cours suivis grâce à une lettre de permission ne seront pas utilisés dans le calcul des moyens aux fins du grade.			
FEES/ PAIEMENT \$50.00	DATE FEES WERE PAID / DATE DU PAIEMENT DES FRAIS :	RECEIPT NUMBER / N° DU REÇU :	